

# 06

## **Enjeux et potentialités d'apaisement**

## Enjeux et leviers d'action

- **Un espace public apaisé :**
  - Prise en compte de la mise en œuvre de la Zone à Trafic Limité (ZTL)
  - Réflexion et mise en œuvre de la révision du plan de circulation au niveau local
  - Développement des rues aux écoles et création d'îlot apaisé et piéton
- **Un espace public mieux partagé :**
  - Finalisation des zones 30 et mise en œuvre des double-sens cyclables sur tous les axes
  - Amélioration des circulations piétonnes et de l'accessibilité pour tous
  - Une bande de stationnement rééquilibrée au profit de certaines catégories d'utilisateurs : PMR, professionnels
- **Un espace public végétalisé :**
  - Rénovation et extensions d'espaces verts existants
  - Création de nouveaux espaces verts
  - Végétalisation de l'espace public

## Rues aux écoles

- **Rue Saint-Martin** : programme à revoir suite concertation M Centre sur le changement du plan de circulation
- **Rue Saint-Merri** : études finalisées – barrière implantée en décembre 2020
- **Rue Poulletier** : études finalisées – barrière implantée en décembre 2020
- **Rue de Moussy** :
- **Rue du Petit Musc** : potentiel de végétalisation – études à lancer

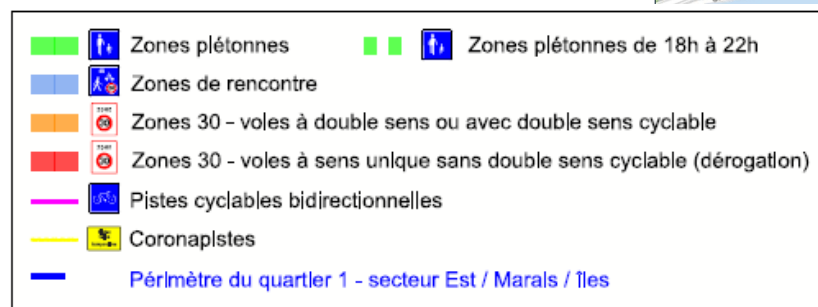




# Plan de circulation

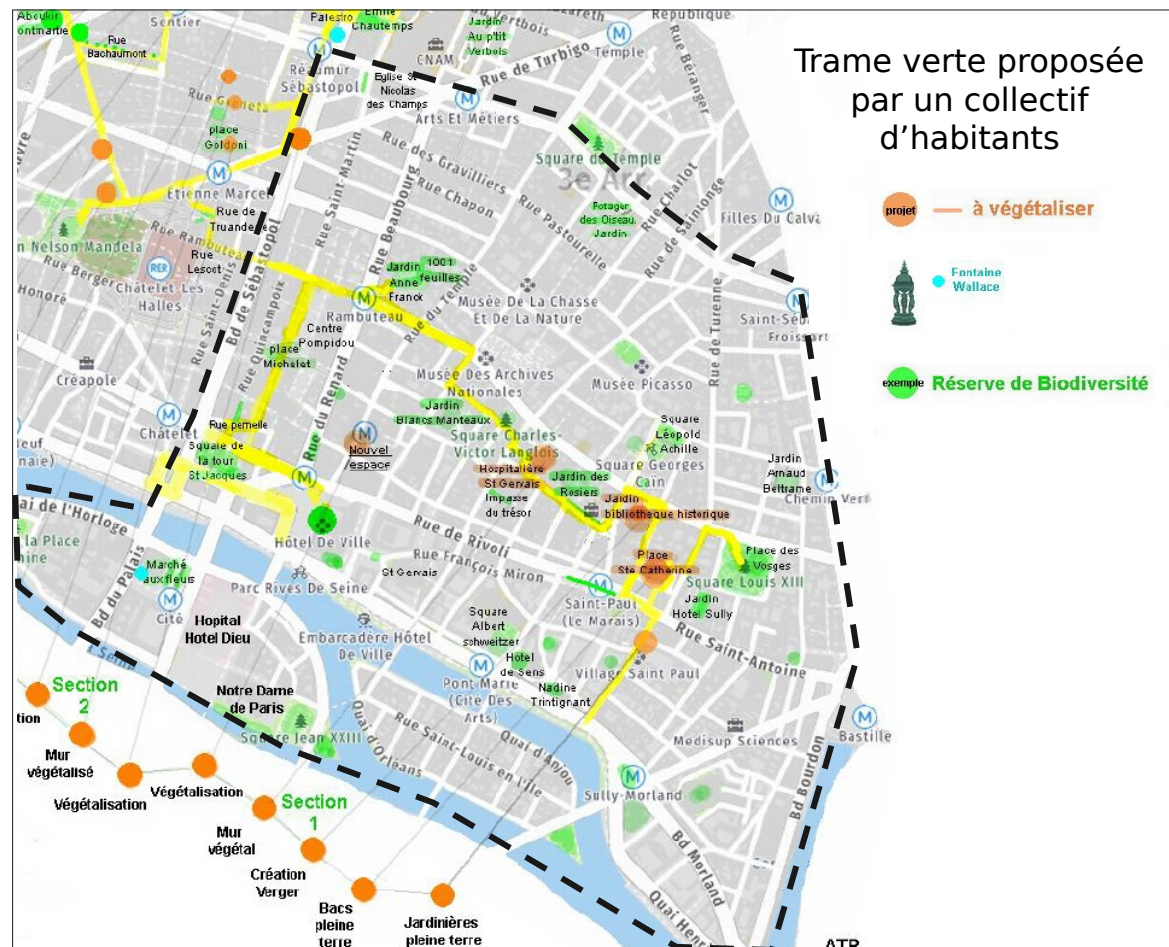
Travail  
d'uniformisation du  
statut des voies

Modification de  
certains sens de  
circulation  
permettant d'apaiser  
le cœur du quartier





# Potentiel de végétalisation



## Potentiel de végétalisation sur les grands axes



## Potentiel d'aménagement cyclable

Assurer un maillage du réseau vélo principal (concertation du plan vélo)

Permettre la circulation des vélos à double-sens dans toutes les rues

### Doubles sens cyclables à réaliser

- Rue des Archives
- Vélorue Axe Vieille du Temple/ Pont Louis-Philippe

### Plan vélo de Paris

- Piste sécurisée Boulevard Henri IV/ Pont de Sully
- Piste sécurisée Axe Beaubourg/Renard
- Prolongement piste quais hauts (plan vélo principal)





## Potentiel d'aménagement de placettes

Créer des espaces piétonnisés pour favoriser des lieux de respiration et de convivialité.

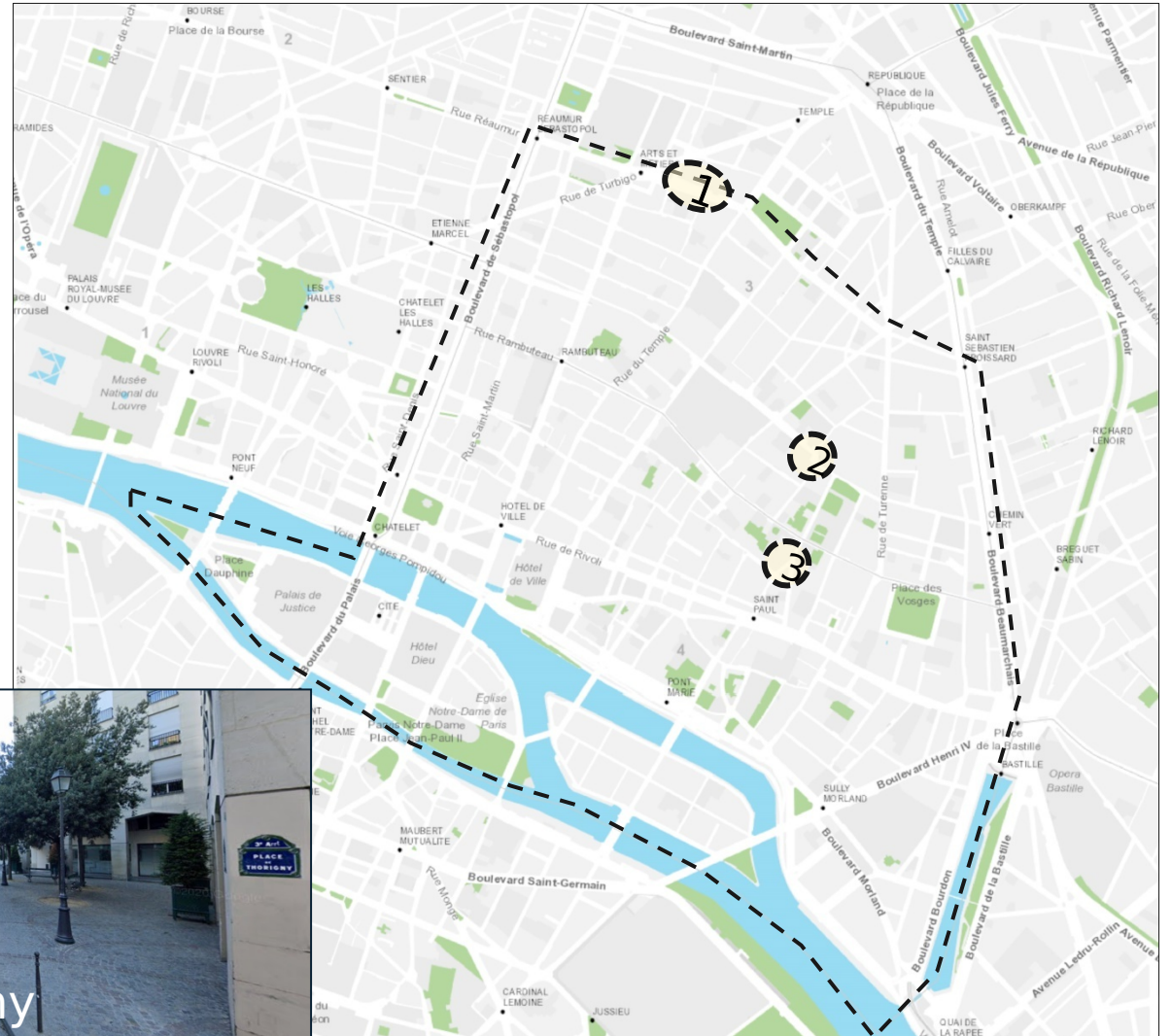
- 1) Contre-allée Réaumur
- 2) Place de Thorigny
- 3) Croisement Rue Pavée/ Rue Malher



Rue Pavée-Rue Malher



Place de Thorigny



## Synthèse des premières orientations

-  Aménagement cyclable
-  Élargissement de trottoir
-  Rue aux écoles à aménager
-  Végétalisation
-  Zones à aménager
-  Zone 30 à réaliser avec double sens cyclable

